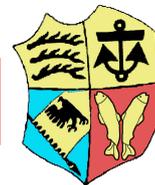




L'Appariteu



- Brèves du Conseil & Autres Informations Communales -

COMMUNE de FRÉDÉRIC-FONTAINE / NUMÉRO 40 - Mercredi 14 Avril 2021 / " Zaclu Multimédia " - IMPRIMÉ par nos SOINS.
☎ 03.84.63.10.41 - Site : www.frederic-fontaine.fr - Mail : frederic-fontaine.mairie@wanadoo.fr

⇒ Réunion à huis clos du CONSEIL MUNICIPAL - Mercredi 14/04/2021 (18 h) :

En raison de la Covid, la réunion a lieu dans la salle des Associations et sa durée est limitée à 1 h.

Membres présents : SCHIESEL Vincent (maire), CHIPEAUX Bernadette (1^{er} adjoint), PERRIN Jean-Pierre (2^{ème} adjoint), BREGER Valérie (secrétaire de séance), DOLAT Armelle, ERNESTI Ghislaine, MASMEJEAN Grégory, POIROT Olivier, TOURNIER Roland, VARNIER Marilyne.

Absent : CHERRIER Thierry.

* Budget primitif Commune 2021 :

L'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif **COMMUNE 2021** équilibré comme suit :

En recettes et en dépenses de Fonctionnement : 293 664 €.

En recettes et en dépenses d'Investissement : 102 056 €.

* Budget primitif Assainissement 2021 :

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif **ASSAINISSEMENT 2021** équilibré comme suit :

En recettes et dépenses de Fonctionnement : 40 086 €.

En recettes et dépenses d'Investissement : 45 746 €.

* Tarif lots de bois (nettoyage) :

Le Maire indique que des lots de bois en nettoyage ont été confiés à quelques affouagistes dans les parcelles 7 et 8 de la forêt communale. Il convient désormais de procéder à la facturation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'un prix du lot fixé à 50 €.

* Informations & Questions Diverses :

* Le Maire informe le Conseil que le Département de Haute-Saône bénéficie depuis 2020 d'une enveloppe financière dédiée au patrimoine rural afin de renforcer son investissement aux travaux de restauration extérieurs du patrimoine public. Compte-tenu que la commune envisage la rénovation des façades du bâtiment de mairie (montant des travaux supérieur à 8 000 € HT), elle peut prétendre à une subvention du Département. Le Conseil autorise le Maire à solliciter cette subvention.

* Dans un souci d'économie d'entretien, l'ONF va fermer la route forestière du Chérimont à la circulation du public (en date du 1^{er} mai 2021). À terme, des panneaux seront installés et des contrôles de circulation réalisés.

* En raison des travaux de déploiement de câble optique (fibre), la circulation sera alternée par feux tricolores à partir du 1^{er} avril. La restriction est applicable sur l'ensemble des voies communales. Des panneaux seront installés et le stationnement sera interdit au niveau des travaux.

* Environnement : Le verger conservatoire (rue du Temple) compte désormais 12 arbres fruitiers. Une spirale de plantes aromatiques a été installée en haut du village, entre la stèle commémorative et la Fontaine du Prince. Le tout réalisé avec la participation de 20 jeunes scolarisés à la Maison Familiale Rurale d'Aillevillers.



- SMICTOM : JOURS de COLLECTE -

Ordures ménagères : Collecte des **bacs** toutes les semaines, les **LUNDIS** matin.

Tri sélectif : Les dates de ramassage des **sacs jaunes** sont les suivantes (**JEUDIS en semaines A**)

:
**29 avril - samedi 15 mai -27 mai -
10 juin - 24 juin - 8 juillet - 22 juillet -5 août - 19 août -
2 septembre - 16 septembre - 30 septembre - 14 octobre -
29 octobre - samedi 13 novembre - 25 novembre -
9 décembre - 23 décembre.**

⇒ **DÉCHETTERIE de CHAMPAGNEY :** La déchetterie de Champagny est ouverte au public selon les horaires suivants : Mercredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h - Samedi de 9h à 18h. Se munir de sa carte d'accès.

⇒ **« PANNEAUPOCKET » :** Retrouvez régulièrement les informations communales en direct en téléchargeant l'application gratuite « PanneauPocket » sur votre Smartphone.

⇒ **NUISANCES SONORES :** Particuliers : **du Lundi au Vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30. Le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les Dimanches et fériés de 10h à 12h.**
Professionnels : **du Lundi au Samedi de 7h30 à 20h.**

Matinée « Fleurissement » :

Dans le cadre de l'embellissement du village, la Municipalité propose une matinée
« Fleurissement ».

Les personnes intéressées sont invitées à retirer les fleurs triées par secteur et à les mettre en
place dans
les massifs de leur choix. Rendez-vous le **SAMEDI 15 MAI 2021 à 9h** devant l'atelier municipal
(avec un masque et dans le respect des mesures de distanciation)

Venez nombreux !